

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### « Mon conseil en évolution professionnelle » pour les actifs occupés France compétences tire les enseignements du marché 2020-2023

Courbevoie, le 26/01/2023

Trois ans après le lancement, début 2020, du service « mon conseil en évolution professionnelle » (CEP) pour les actifs occupés, délivré par les opérateurs régionaux désignés par France compétences dans le cadre d'un marché public [1] lancé en 2019, les travaux d'évaluation de celui-ci confirment que le déploiement est réussi. Quelques règles d'achat du service CEP gagneront à être assouplies dans le prochain marché, pour limiter leurs effets sur le service aux bénéficiaires. Plus largement, les enjeux de promotion et de positionnement du CEP au cœur des politiques orientation, emploi, développement des compétences et qualité de vie au travail demeurent.

#### Le déploiement du conseil en évolution professionnelle pour les actifs occupés : une réussite

Le déploiement du CEP actifs occupés par France compétences et les opérateurs régionaux sélectionnés est sans conteste une réussite. Trois ans après le lancement, le service est bien installé et est reconnu pour sa qualité. Le recours au service a nettement augmenté (+52% depuis 2020), la qualité est reconnue par les bénéficiaires (92% se déclarent satisfaits en 2022), qui estiment très majoritairement que le service leur est utile (87% après un niveau 2, 67% après un niveau 1)<sup>2</sup>. Si la demande des bénéficiaires se concentre sur la préparation d'un projet de reconversion, les usages et les effets du service se révèlent divers. L'évaluation salue les choix et modalités de structuration du marché, la qualité du déploiement du service par les opérateurs, ainsi que les relations de pilotage qui, ambitieuses et efficaces, ont permis, malgré l'ampleur de l'opération, le contexte mouvementé de réforme de la formation et la crise sanitaire, un déploiement rigoureux mais souple, ainsi qu'un bon équilibre des impulsions au service du recours et de la qualité.

#### Des enjeux pour la période qui s'ouvre

Quelques règles gestionnaires d'achat du service CEP gagneront à être assouplies, pour limiter les effets sur le service aux bénéficiaires, pour assouplir les frontières entre niveaux de service, et permettre ainsi au CEP de mieux s'adapter à la diversité des besoins et des demandes, de l'appui ponctuel à l'accompagnement itératif, sur toute la durée d'un parcours.

Certaines exigences pourront, avec le recul de l'expérience, être précisées, ce qui facilitera le pilotage et le déploiement. Le calibrage économique gagnera par ailleurs à tenir compte d'un recours aujourd'hui mieux connu.

Plus globalement, la structuration du marché et le pilotage de l'activité des opérateurs ne peut suffire à faire vivre l'ambition du CEP, à développer le recours (aujourd'hui encore mesuré) et à diversifier les usages possibles. L'enjeu est aujourd'hui d'amplifier, de promouvoir et d'organiser à toutes les échelles le positionnement du CEP comme « colonne vertébrale de l'accompagnement public » pour les salariés et les indépendants.

C'est courant février que France compétences lancera l'appel d'offres pour sélectionner les opérateurs régionaux habilités à délivrer le CEP actifs occupés durant la période 2024-2027.

[1] Une évaluation du marché CEP actifs occupés 2020 – 2023 a été réalisée à la demande de France compétences par le cabinet Sauléa entre mai et novembre 2022. Pour accéder à la synthèse du rapport [cliquez ici](#) ou au rapport intégral [ici](#).

[2] Pour accéder aux principales données 2020 à 2022 : [cliquez ici](#).

Créée en 2019, par la [loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018](#), pour la liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Elle a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

#### Contact presse

Tél : 01 81 69 01 52 / [presse@francecompetences.fr](mailto:presse@francecompetences.fr)

6, rue du Général Audran - 92400 Courbevoie

[www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage